

Malakoff, le **27 JUIL. 2026**

**Décision n°2026 – 31 portant délégation de signature provisoire (du 10 au 17 août 2026)
Madame Fanny MARTIN-BORN**

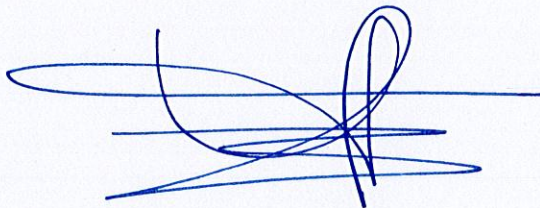
La directrice générale de l'EPIDE,
Vu l'article R3414-18 du code de la défense,
Vu le décret du 14 mars 2024 portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement public d'insertion de la défense,
Vu la délibération n°2024-20 du conseil d'administration réuni le 11 décembre 2024, relative à l'organigramme cible (siège),

Décide :

Art. 1^{er} – Madame Fanny MARTIN-BORN, directrice des ressources humaines, supplée la directrice générale du lundi 10 août au lundi 17 août 2026.

Art. 2 – La secrétaire générale est chargée de l'application de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'établissement.

La Directrice Générale



Camille TUBIANA



Cofinancé par
l'Union européenne